

Betteraves

Maladies

Cercosporiose

Rouille

Ramulariose

Oïdium

Dose homologuée

1 l / ha

Préconisations

LE 1er passage : 1 l / ha

Pois protéagineux

Anthracnose

Rouille

Botrytis

Oïdium

0,75 l / ha

0,5 l à 0,75 l / ha

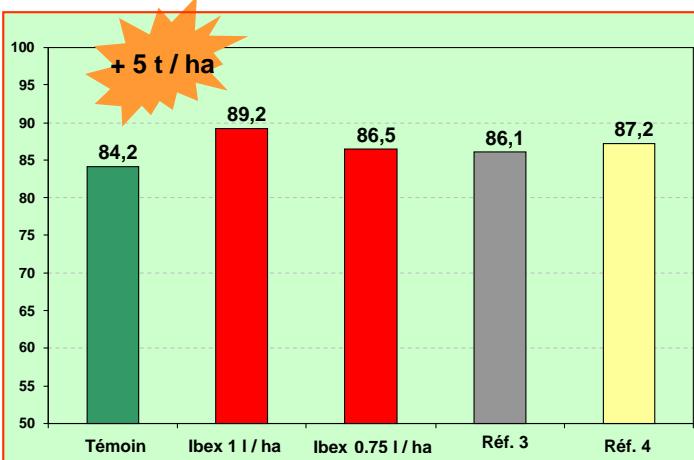
Féveroles

Anthracnose

Rouille

La nouvelle référence efficacité sur cercosporiose

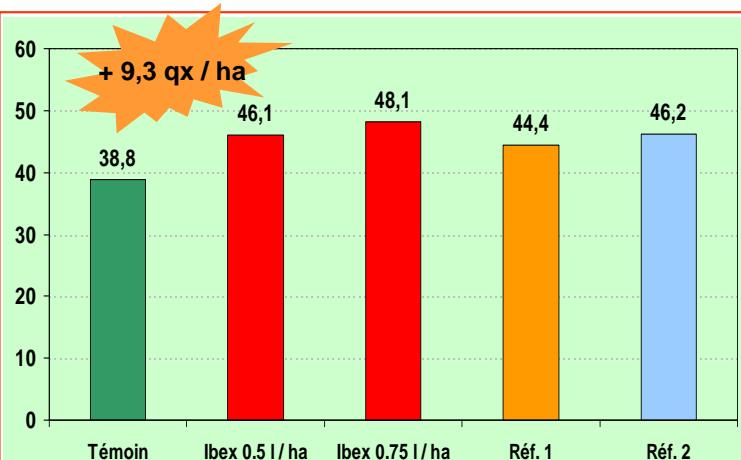
Rendement betteraves (t / ha)



Résultats 6 essais BASF de 2003 à 2010 sur cercosporiose

Le + rendement, l'efficacité anthracnose

Rendement pois protéagineux (qx / ha)



Résultats 11 essais BASF sur anthracnose (programme en 2 applications)



Expérimentation plate-forme CRISTAL UNION Voué 2010

Carte d'identité IBEX®

Autorisation de vente N° : 2020429**Composition :** 50g/L d'époxiconazole + 133g/L de pyraclostrobine**Formulation :** suspo-émulsion (SE)**Conditionnement :** bidon de 5 litres**Usages et doses autorisés :**

Betteraves : cercosporiose, oïdium, ramulariose, rouille : 1L/ha
Pois protéagineux d'hiver et de printemps : Anthracnose, rouille, pourriture grise, oïdium : 0,75 L / ha
Féveroles : anthracnose, rouille : 0,75 L / ha
Lupin : anthracnose : 0,75 L / ha

Classement toxicologique :

N : dangereux pour l'environnement

Xn : nocif

R20/22 : nocif par inhalation et ingestion

R38 : irritant pour la peau

R40 : effets cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes

R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai d'emploi avant récolte :

Betteraves : 28 jours

Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin : 35 jours.

Nombre de traitement par an :

Betteraves : 2 mais traitement unique en cas d'arrachage précoce avant le 10 octobre ou apparition tardive des maladies après le 10 août. Intervalle de 28 jours minimum entre les applications.

Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles, lupin : 2 intervalles de 21 jours minimum entre les applications. 1^{ère} application : début floraison .**Distance aux points d'eau :** respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m.**Délai de rentrée dans la culture :** 24 heures**Protection utilisateur lors de la manipulation produit :**

gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

■ 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation**AVANT L'APPLICATION**

1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.

2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.

3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.

5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

* Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

BASF Agro S.A.S. – 21, chemin de la sauvegarde – 69134 ECULLY Cedex – tel. 04 72 32 45 45Retrouver l'ensemble de nos informations produits sur : www.agro.bASF.fr

® : marque déposée BASF. Dangereux – Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toutes utilisations. Avant toute utilisation de IBEX®, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

– Février 2011 – Référence : 222BETFGE0211NORD – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur final de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° AZUR BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.